



Centre de la Mémoire et des Troubles Cognitifs

Service de Neurologie

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
QUAND CONSULTER ?	4
LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE	5
1. Première consultation.....	5
2. Le diagnostic.....	6
3. Les traitements.....	7
4. Les prises en charge non médicamenteuses.....	7
5. La convention INAMI.....	8
LA RECHERCHE.....	9
NOTES PERSONNELLES.....	10



INTRODUCTION

Cette brochure vous présente le fonctionnement du Centre de la Mémoire et des Troubles Cognitifs du CHU de Liège.

Elle indique également les étapes de la prise en charge que nous vous proposons, pour vous informer et informer vos proches.

Le Centre de la Mémoire et des Troubles Cognitifs se consacre à la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives affectant les fonctions cognitives.

Plusieurs pathologies sont concernées :

- La maladie d'Alzheimer sous ses différentes formes
- La maladie à corps de Lewy
- La démence fronto-temporale
- Les aphasies primaires progressives
- ...

Le symptôme le plus fréquent est la perte de mémoire, mais les patients peuvent également présenter :

- des troubles du langage (par exemple, des difficultés à construire ou comprendre des phrases),
- des troubles de l'orientation spatiale et visuelle,
- des hallucinations,
- des troubles visuels complexes,
- des changements de personnalité,
- ou des troubles du comportement.

Notre équipe pluridisciplinaire est composée de neurologues, neuropsychologues, ergothérapeutes et assistants sociaux, qui ont pour mission d'accompagner au mieux les patients et leurs proches.

QUAND CONSULTER ?

Certains signes précoces peuvent indiquer une maladie neurodégénérative :

- Oublis marqués : événements récents, dates importantes, etc.
- Désorientation : se perdre dans des lieux familiers ou en voiture.
- Difficulté à effectuer des tâches complexes auparavant maîtrisées (utiliser un smartphone, faire un virement, etc.).
- Troubles du langage : chercher ses mots au point de ne plus être compris, ne pas reconnaître certains mots à la lecture, ou avoir du mal à comprendre des phrases complexes.
- Troubles visuospatiaux : difficulté à estimer les distances, à retrouver un objet posé devant soi, etc.
- Hallucinations : voir ou entendre des choses ou des personnes absentes.
- Modifications de la personnalité : perte d'empathie, humour altéré, égocentrisme, changement des goûts alimentaires (appétit accru pour le sucré, par exemple).

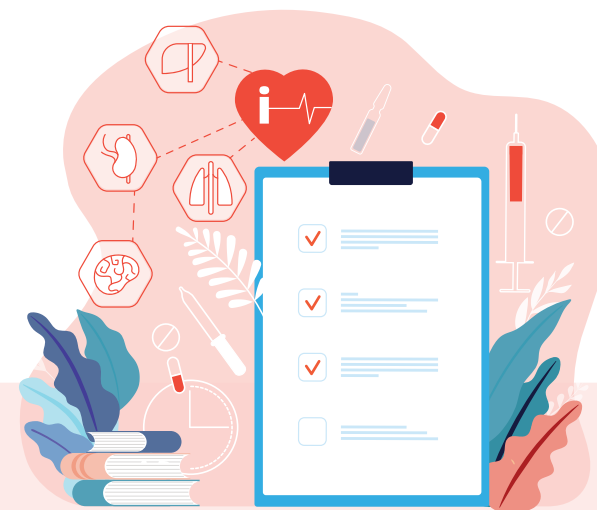
Cependant, d'autres causes peuvent expliquer ces symptômes : le vieillissement, des troubles du sommeil, une dépression, des carences, etc. En cas de doute, votre premier interlocuteur est votre **médecin généraliste**, qui pourra effectuer un premier dépistage et vous orienter si nécessaire.



LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

1. Première consultation

Lors de cette première visite, le ou la neurologue s'entretiendra avec le ou la patiente, ainsi qu'un proche, afin d'analyser les symptômes, leur évolution, et leurs répercussions sur la vie quotidienne. Un test cognitif de dépistage ainsi qu'un examen neurologique seront réalisés. À l'issue de cette consultation, les examens complémentaires nécessaires seront planifiés.



À prévoir pour le premier rendez-vous :

- Venir accompagné d'un proche.
- Apporter une liste actualisée des traitements en cours (demandez-la à votre médecin traitant si besoin).
- Connaître vos antécédents médicaux et chirurgicaux (ou les faire résumer par votre médecin traitant).
- Apporter tout examen déjà réalisé (IRM, bilan neuropsychologique, etc.).

2. Le diagnostic

Le ou la neurologue prescrira, selon chaque situation, les examens les plus adaptés pour parvenir à un diagnostic aussi précis que possible. Il peut s'agir de :

- **Un bilan neuropsychologique** complet auprès d'un(e) neuropsychologue spécialisé(e) pour définir un profil précis des fonctions cognitives.
- **Une prise de sang.**
- **Une IRM cérébrale** (imagerie par résonance magnétique).
- **Un PET-scan** (tomographie par émission de positons).
- **Une ponction lombaire** permettant d'analyser certains biomarqueurs de la maladie d'Alzheimer.
- **Un test génétique**, qui peut être proposé dans certains cas spécifiques.

Il arrive que les examens ne permettent pas d'établir un diagnostic avec une certitude absolue. Dans ce cas, on parle de **diagnostic de probabilité**, fondé sur les données disponibles et les connaissances scientifiques actuelles.



3. Les traitements

À l'heure actuelle (2025), il n'existe pas encore en Belgique de traitement permettant de guérir ou de ralentir l'évolution des maladies neurodégénératives.

Des traitements dits **symptomatiques** peuvent toutefois améliorer certains aspects du quotidien (troubles de la concentration, anxiété, sommeil, etc.). Le ou la neurologue vous proposera la stratégie la plus adaptée à votre situation.

Un traitement innovant contre la maladie d'Alzheimer (**le Lecanemab**) a été autorisé au niveau européen, mais n'est pas encore disponible en Belgique.

4. Les prises en charge non médicamenteuses

En complément des traitements médicamenteux, certaines approches non médicamenteuses peuvent être proposées, notamment **une prise en charge de réhabilitation cognitive** dans le cadre de **notre convention INAMI** (voir P. 8).

5. La convention INAMI

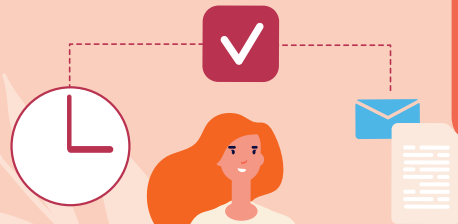
Le Centre de la Mémoire du CHU de Liège est le seul en province de Liège à proposer un programme de réhabilitation cognitive à domicile, entièrement remboursé grâce à une convention avec l'INAMI.

Cette prise en charge est possible après diagnostic de troubles cognitifs **modérés** d'origine neurodégénérative, posé par un(e) neurologue du centre ou un(e) spécialiste référent(e).

Le but est de :

- Détecter les difficultés concrètes dans la vie quotidienne.
- Proposer des conseils et des adaptations pratiques, individualisés.
- Aider le ou la patiente à exploiter au mieux ses capacités préservées, pour compenser les troubles : apprentissage d'automatismes, utilisation d'un GSM, d'un agenda, etc

Un accompagnement spécifique est également proposé aux proches pour les aider à comprendre la maladie et adapter le quotidien ("aide à l'aïdant").



LA RECHERCHE

Le Centre de la Mémoire participe activement à la **recherche clinique** sur les maladies neurodégénératives, à travers :



- son groupe de recherche à l'ULiège : www.gigaclinicalneurosciences.uliege.be/neurocognitive-disorders
- **des essais cliniques** avec l'industrie pharmaceutique.

Nous soutenons également le programme de don de cerveau, qui contribue à faire progresser la recherche : www.chuliege.be/don-cerveau

Parlez-en à votre neurologue si vous souhaitez y participer.



Liens utiles :



Alzheimer Belgique
www.aalz.be



Ligue Alzheimer
www.alzheimer.be



Éditeur responsable :
CHU de Liège
avenue de l'Hôpital 1
B-4000 Liège
Juin 2025